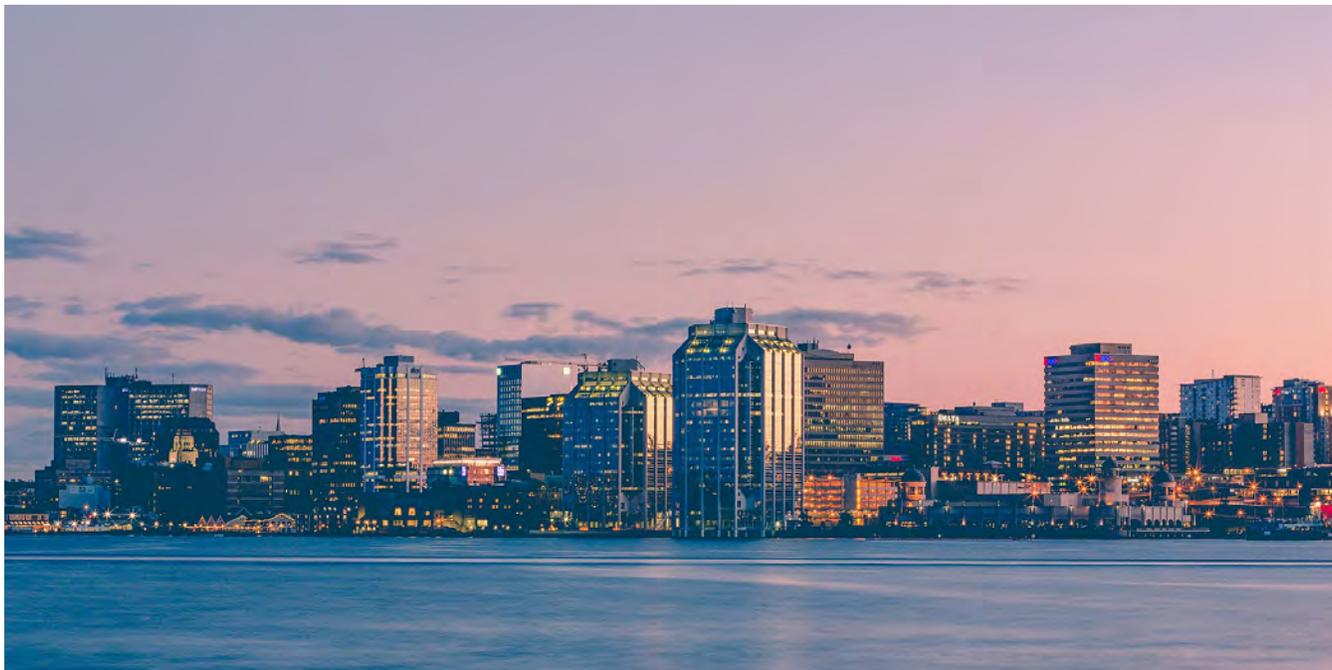


Leçon 5 : Ma communauté



QUESTIONS GUIDES

1 Comment les municipalités contribuent-elles au bon fonctionnement des communautés?

2 De quelle manière le milieu géographique a-t-il façonné ma communauté?

3 Quelles actions puis-je entreprendre pour m'impliquer dans ma communauté?

APERÇU

Les municipalités fournissent des services publics essentiels et sont responsables de la planification, de la croissance et du bien-être de leur communauté au moyen de règlements et de politiques.

Dans cette leçon, les élèves examineront la structure et les fonctions des municipalités en Nouvelle-Écosse et recueilleront des informations sur leur municipalité. Ensuite, dans le cadre d'un projet autonome, les élèves travailleront seul.e.s ou en équipe pour créer un plan d'action visant à améliorer leur communauté. Dans l'activité de *Consolidation des acquis*, ils réfléchiront à l'importance d'être un.e membre actif.ve dans leur communauté.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de cette leçon, les élèves pourront :

- décrire les caractéristiques et les responsabilités des municipalités en Nouvelle-Écosse;
- analyser comment l'environnement physique a façonné la vie et le travail dans leur communauté;
- décrivez la manière dont la municipalité a un impact sur la communauté;
- élaborer un plan d'action pour améliorer leur municipalité et analyser les résultats possibles;
- expliquer pourquoi il est important d'être un.e membre actif.ve dans leur communauté.

Indications pour le personnel enseignant

- Vous pouvez adapter et combiner les activités
- selon les besoins de vos élèves.

Matériel

- Le Diaporama 5;
- Les activités 5.1 et 5.3, ou 5.3 le cas échéant.
- Remarques : Tous les documents en format numérique, les vidéos et les diaporamas sont disponibles sur le site Web du programme.

Introduction

À l'aide du protocole de discussion « Penser, jumeler, partager » décrit ci-dessous, invitez les élèves à réfléchir à trois choses qu'ils apprécient à propos de leur communauté.

Questions pour encourager la discussion :

- Qu'est-ce qui la rend spéciale? Qu'est-ce qui la rend différente des autres communautés?
- Qu'est-ce qui en fait un endroit où il est agréable de vivre?
- Pourquoi certaines personnes vivent ici ou viennent visiter cette communauté?

Donnez aux élèves quatre minutes pour réfléchir et rédiger une réponse puis quatre minutes pour échanger avec leur partenaire. Demandez ensuite à chaque équipe de faire part de ses idées au reste de la classe.

Activités

1. Utilisez le Diaporama 5 pour discuter des fonctions des municipalités de la Nouvelle-Écosse.
2. Après ou pendant la présentation du Diaporama 5, demandez aux élèves de compléter l'activité 5.1 en identifiant, seul.e.s ou en équipe de deux, les éléments suivants à l'aide du site Web de leur municipalité ou d'autres sources d'information fiables.

Éléments à identifier :

- Les limites géographiques de la municipalité;
- Les formations géographiques ou les cours d'eau propres à la municipalité;
- Les conséquences de l'environnement physique sur les citoyen.ne.s et leur mode de vie, sur les activités économiques et sur les emplois;
- La composition du conseil municipal (nombre de postes et rôles/titres);
- Les annonces récentes de la municipalité et les programmes communautaires offerts.

3. Dans le cadre d'une discussion avec l'ensemble de la classe, questionnez vos élèves au sujet de leur municipalité.

Questions guides :

- Y a-t-il des problèmes ou des enjeux au sein de votre communauté?
- Quelles mesures pourraient être prises pour améliorer la situation ou créer un changement positif?
- Comment pouvons-nous protéger et partager les ressources naturelles de notre communauté, de sorte à créer une communauté durable?

4. Demandez aux élèves d'élaborer, seul.e.s ou en équipe, un plan d'action visant à apporter un changement positif et durable au sein de la communauté, en complétant l'Activité 5.2.

Questions guides :

- Quel est l'enjeu ou le problème sur lequel vous aimeriez vous concentrer?
- Quels sont les facteurs ou les causes sous-jacents à ce problème?
- Quelles mesures pourraient être mises en place afin de répondre à cet enjeu ou ce problème, selon vous, et pourquoi?
- Comment le gouvernement municipal pourrait-il aider et quel rôle les membres de la communauté pourraient-ils jouer?
- À qui profiterait ce plan de développement et comment?
- Est-ce que les effets de ce plan pourraient avoir un impact négatif sur certain.e.s membres de la communauté? Expliquez-votre réponse.

5. Demandez aux élèves de présenter leur plan d'action sous la forme de leur choix : article d'opinion, poème, affiche, vidéo ou diaporama.

Consolidation des acquis

Terminez la leçon par une brève discussion sur votre municipalité ou demandez aux élèves de rédiger une réflexion sur le même sujet.

Questions guides :

- Pourquoi pensez-vous qu'il est important pour les gouvernements municipaux d'impliquer les membres de la communauté dans les décisions ou les projets? Expliquez votre raisonnement à l'aide d'exemples précis tirés de la leçon.
- Pourquoi est-il important que les membres de la communauté jouent un rôle actif dans leur municipalité?

Activité alternative

Sortie scolaire - Promenade communautaire

De quoi une communauté a-t-elle besoin? Que possède notre communauté/municipalité? Notre communauté a-t-elle des écoles, une bibliothèque, une épicerie, des parcs, des maisons, des services d'urgence, des transports et des entreprises? Allons le découvrir!

Emmenez la classe faire une promenade pour découvrir ce que vous pouvez voir dans votre quartier. Préparez la promenade en consultant la liste des responsabilités municipales et demandez aux élèves d'utiliser l'Activité 5.3 pour noter les choses qu'ils voient pendant la promenade et qui relèvent de ces domaines.

MISE EN CONTEXTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Comme le stipule la loi sur les municipalités de la Nouvelle-Écosse, les objectifs d'une municipalité sont les suivants :

- (a) assurer un bon gouvernement ;
- (b) fournir des services, des installations et d'autres choses qui, de l'avis du conseil, sont nécessaires ou souhaitables pour tout ou une partie de la municipalité ; et
- (c) développer et maintenir des communautés sûres et viables.

La Nouvelle-Écosse compte 49 municipalités, dont la composition varie considérablement. Chaque municipalité est délimitée par une zone géographique spécifique et est responsable de fournir des services locaux aux personnes vivant sur son territoire, tels que le traitement de l'eau et des eaux usées, les transports en commun, les routes et les ponts, les parcs locaux et les loisirs.

Les municipalités reçoivent leur pouvoir et leurs responsabilités du gouvernement provincial. Elles

peuvent également imposer des taxes aux citoyens afin de financer les services qu'elles leur fournissent.

Les taxes foncières sont établies par chaque municipalité et peuvent varier en fonction du type de propriété. Chaque année, les municipalités déterminent le montant des impôts fonciers qu'elles doivent percevoir pour contribuer au coût des services, et fixent le taux d'imposition en fonction de ce montant.

Il existe quatre types de municipalités en Nouvelle-Écosse. On retrouve 4 **municipalités régionales**, 25 villes, 9 **municipalités de comté** et 11 **municipalités de district**.

Une ville fonctionne de manière autonome, tandis que les municipalités régionales et les municipalités rurales (qui peuvent être subdivisées en municipalités de comté et municipalités de district) comprennent une ou plusieurs communautés. Cela permet de partager diverses responsabilités locales entre un groupe de municipalités, dans un souci d'efficacité.

Les **conseils municipaux** sont des organes démocratiquement élus qui prennent des décisions au nom de la des personnes vivant dans la

municipalité et sont responsables de ces décisions devant leur communauté. Les conseils municipaux sont composés d'un.e **chef.fe de conseil**, appelé.e **maire.sse** ou **préfet.ète**, et de plusieurs conseiller.ère.s, appelé.e.s **membres du conseil**.

Les conseils sont responsables de la planification, de la croissance et de la sécurité de la communauté. Les membres du conseil gouvernent la municipalité en écoutant les préoccupations de leurs électeurs (les personnes vivant dans leur communauté), en assistant à des réunions et en créant, discutant et votant des projets de loi qui, selon elleux, amélioreront leur communauté. Les conseiller.ère.s soutiennent et participent également à diverses activités et événements au sein de leur communauté.

Un conseil municipal prend des décisions collectivement, ce qui signifie que ce ne sont pas les membres individuel.le.s du conseil, mais le conseil dans son ensemble, sur la base d'un vote majoritaire, qui décide et agit pour la municipalité.